



## Prolongation arret de travail

-----  
Par bibiche

bonjour,

je suis en prolongation d'arret depuis le 4 juin..(en attente de la validation en maladie professionnelle)

je recois, ce jour, un mail de mon employeur qui me dit qu'il n'a toujours pas reçu ma prolongation.... 11 jours après...

je lui ai envoyé par whatsapp en sortant de chez le medecin le 4 juin et je l'ai posté le lendemain..

ma question: l'envoi par whatsapp fait-il foi ou l'envoi par courrier est-il obligatoire?

meci de votre réponse